
**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de préavis sur la prise en considération du postulat
de M. Ruben RAMCHURN du 6 février 2020**

Pour une offre de transport public gratuite le samedi

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 25 juin 2020.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Claude-Anne JAQUIER remplaçant Pierrette ROULET-GRIN, Aurélie Maude HOFER, Daniel BURDET, Denis GONIN, Pierre HUNKELER, Roland VILLARD, remplaçant Ruben RAMCHURN et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de Mme Valérie JAGGI WEPF, Municipale, M. Vincent AUDEMARS, remplaçant du Chef de Service de la sécurité publique, Mme Vesna STANKOVIC, Responsable de la mobilité et M. Nicolas BARDY, Ingénieur en transports. Nous les remercions pour les informations qu'ils nous ont fournies ainsi que pour les réponses apportées à nos diverses questions.

Le postulant étant absent et s'étant fait remplacé au sein de la commission, ladite commission s'est donc basée exclusivement sur le texte du postulat pour ses débats.

Position générale de la Municipalité sur le postulat

La Municipalité est sur plusieurs pistes pour proposer des mesures d'accompagnement pour toute la durée des travaux du parking de la Place d'Armes. Il s'agit de trouver une solution globale qui permette de rendre le centre attractif tout en favorisant le report modal. Mais les travaux du parking sont loin d'avoir démarré (la mise à l'enquête n'a pas même encore eu lieu) et il est beaucoup trop tôt pour déjà évoquer d'éventuelles mesures d'accompagnement concrètes. Il faut tout d'abord clarifier les objectifs, sélectionner une palette de mesures qui forment un tout cohérent, avant d'étudier dans le détail chacune des mesures projetées, y compris bien sûr son coût et son utilité. Tous ces projets font de plus intervenir de nombreux intervenants, et aucune piste n'est à ce jour suffisamment mûre et consolidée pour que la Municipalité puisse nous en parler.

Par contre, la Municipalité s'est penchée sur la proposition du postulant, soit la gratuité des transports publics le samedi à Yverdon-les-Bains. La Municipalité s'est donc approchée de Mobilis, qui est la communauté tarifaire vaudoise dont font partie les transporteurs publics actifs sur la Commune d'Yverdon-les-Bains (TRAVYS, CarPostal). Leur réponse a été très claire, ils ne rentrent pas en matière et refusent de participer financièrement à ce projet. Les coûts de cette « gratuité » devraient donc être entièrement pris en charge par la Commune.

Mobilis a évoqué les éléments suivants :

- Ils sont contre le principe de gratuité, cela donne une mauvaise image des transports publics, selon l'adage « ce qui est gratuit n'a aucune valeur ».

- Augmentation du risque de vandalisme (*un commissaire mentionne des expériences en France qui semblent démontrer le contraire*).
- La durée du chantier sera d'environ 4 ans. C'est à leur avis beaucoup trop long pour une telle mesure.
- Problème d'inégalité de traitement avec les autres villes partenaires de Mobilis.
- Le calcul du coût de cette mesure (pour déterminer le montant à prendre en charge par la Commune) serait extrêmement complexe :
 - il s'agirait par exemple de rembourser un septième des abonnements annuels ou mensuels des usagers ;
 - il faudrait aussi faire tout un calcul d'apothicaire pour les usagers de CarPostal venant de plus loin et devant bénéficier de la gratuité pour le tronçon sur Yverdon.
- Il risque d'y avoir beaucoup de monde à certains moments. Donc nécessité de dédoublement de certaines lignes ou augmentation des cadences, ce qui poserait de gros problèmes logistiques et aurait également pour conséquence une augmentation substantielle des coûts. En quelques sortes, par cette mesure, on créerait une nouvelle demande et, pour y répondre, on serait obligé d'augmenter l'offre, provoquant une explosion des coûts.
- Pourquoi le samedi et pas un autre jour ?

La Municipalité mentionne également que cette mesure pourrait en partie passer à côté de sa cible. En effet, rien n'empêcherait les voyageurs d'en profiter pour aller En Chamard ou de se déplacer simplement ailleurs en ville. La Municipalité n'a pas entamé le long et fastidieux calcul nécessaire pour estimer le coût de cette « gratuité » (qui est en fait un report complet de la facture du transport de l'utilisateur à la Commune), puisque Mobilis refuse toute entrée en matière et qu'une sortie du réseau Mobilis n'est pas une option envisageable. De plus, TRAVYS a effectué récemment une étude de satisfaction : une baisse du prix n'est pas une demande qui ait été exprimée au contraire de l'augmentation de la cadence.

Dans le cadre de la discussion, les commissaires évoquent plusieurs autres mesures possibles telles que parking d'échange en périphérie gratuit (avec billets de transport public offerts) ; système de billets de transport fournis par les commerçants (dans le même ordre d'idée que les billets fournis par les hôtels ou les offices du tourisme des régions touristiques) ; accord avec CarPostal pour les habitants de Gressy. La Municipalité prend bonne note de ces diverses propositions.

Discussion générale entre les commissaires

Les commissaires sont toutes et tous convaincus qu'il est indispensable de mettre en place des mesures d'accompagnement attractives pour favoriser le report modal et inciter les Yverdonnoises et Yverdonnois, ainsi que les habitants des alentours, à venir au centre-ville durant toute la période des travaux du parking de la Place d'Armes.

La commission a constaté avec satisfaction que la Municipalité partage cette opinion et a initié la réflexion concernant les mesures d'accompagnement. La commission aurait apprécié que la Municipalité lâche une ou deux pistes de réflexion, même si elle est parfaitement consciente que le démarrage des travaux du parking est encore bien loin et que rien de consolidé ne pouvait être présenté déjà maintenant.

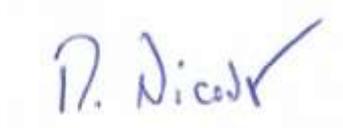
Par ailleurs, la commission regrette que le postulant ne se focalise que sur une seule et unique proposition de mesure et n'ait pas accepté, lors de la séance du Conseil communal du 6 février dernier, d'élargir la teneur de son postulat. Mobilis refusant d'entrer en matière

sur cette proposition de gratuité des transports publics le samedi et la Municipalité ayant clairement signalé qu'elle ne pouvait pas envisager de sortir de Mobilis - position partagée par la grande majorité de la commission -, le contenu étriqué du postulat empêche de proposer, puis de discuter de toute autre mesure d'accompagnement.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, la commission vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, par 6 voix contre 1, de refuser la prise en considération de ce postulat et donc de refuser également son renvoi à la Municipalité.

Marc NICODET, rapporteur de la commission



Yverdon-les-Bains, le 4 juillet 2020

Annexe : PO20.03PO

Séance du Conseil communal du 6.02.2020

Postulat au sens de l'article 69 lettre A de notre règlement

Postulat pour une offre de transport public gratuite le samedi

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues,

Chaque samedi il est compliqué de trouver une place de parc dans notre centre-ville afin d'y faire ses courses et la période de construction du parking ne devrait rien arranger à l'affaire. Des solutions doivent donc être trouvées pour aider nos commerces, tout en faisant une action efficace et concrète pour le climat.

Par le biais de ce postulat j'invite la municipalité à étudier l'opportunité d'une gratuité des transports publics tous les samedis jusqu'à la fin des travaux du parking. Cette mesure inciterait des automobilistes yverdonnois à circuler en transport public le samedi, tandis que des habitants de la région pourront profiter de la possibilité de se parquer à l'extérieur de la ville plutôt qu'au centre, s'ils le désirent. La municipalité pourrait d'ailleurs également étudier l'opportunité de rendre certains parkings en périphérie gratuits le samedi.

Si la gratuité complète des transports publics n'est pas quelque chose de souhaitable, car comme le disait Liza Mazzone à forum encore récemment, les transports publics ont un coût écologique eux aussi et s'ils sont gratuits les gens les utiliseront plus que nécessaire. Mais un jour hebdomadaire de gratuité, le jour dédié au shopping pour une grande partie de la population, n'aurait que de bons incitatifs, tant pour le climat, que pour le commerce yverdonnois et ainsi que l'image de notre ville. C'est donc avec beaucoup d'optimisme que je vous présente ce postulat, persuadé qu'il devrait obtenir le soutien de tous ici.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à soutenir mon postulat en le renvoyant à la Municipalité

Ruben Ramchurn